



Information presse

8 décembre 2015

Appel à projets 2016 de la Fondation MAAF Assurances



Le partage de services, de savoir-faire, d'entraide entre personnes handicapées et personnes valides

Depuis 2003, la Fondation MAAF Assurances accompagne et finance des projets en faveur de l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap. Tous les deux ans, elle lance un appel à projets innovants et collectifs autour de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap et ce en milieu ordinaire.

« Echangeons nos talents, partageons nos différences », thème de l'édition 2016

L'appel à projets s'adresse à toute personne morale ou physique susceptible de proposer un projet de partage de services, de savoir-faire, d'entraide entre personnes valides et personnes handicapées, ou de personnes handicapées à personnes handicapées dans le champ de l'économie solidaire.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site **www.maaf.com/fondation**. Les participants peuvent envoyer leur projet détaillé directement en ligne via le formulaire de candidature ou bien retourner leur dossier par courrier à la Fondation MAAF **jusqu'au 31 mars 2016, date de clôture du dépôt des candidatures**.

Les dossiers seront ensuite examinés par le Conseil scientifique de la Fondation.

La dotation globale, d'un montant de 150.000 €, sera attribuée partiellement ou totalement au lauréat dont le projet est primé ou répartie entre les lauréats si plusieurs projets sont primés.

A propos de la Fondation MAAF Assurances :

Fondation d'entreprise créée en 1998, la Fondation MAAF Assurances, véritable acteur de l'économie sociale, a pour mission originelle d'apporter son soutien et d'accompagner les recherches et les projets innovants d'intérêt collectif qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap d'origine traumatique. Elle est composée d'un comité d'experts pluridisciplinaires qui examine les différents projets qui lui sont soumis.

Contacts presse :

**Christine Givernaud : 01 55 50 65 12 – christine.givernaud@covea.fr
Isabelle Coutant : 01 55 50 69 42 – isabelle.coutant@covea.fr**



Les projets déjà récompensés par La Fondation MAAF Assurances

En 2014, sur le thème « accéder et participer comme tout le monde aux diverses activités de la cité »

Fête le mur : L'association de Yannick Noah promeut la pratique du tennis auprès des jeunes de zones défavorisées et souhaite étendre et démocratiser la pratique du tennis fauteuil avec cinq sites pilotes. <http://fetelemur.com/>

Les mots doux : Réalisation d'un film témoignage de 52 mn sur le thème de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées.

En 2012, sur le thème « innover pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la culture, à l'art ou à l'éducation ».

La chaise musicale : Interface tactile et acoustique permettant d'amplifier les phénomènes vibratoires et d'écouter des sons avec plusieurs parties du corps. Elle permet à des personnes malentendantes ou sourdes de pratiquer la musique.

Handibot : Ce robot peintre permet à des personnes atteintes d'handicap moteur ou mental de peindre et d'exercer une activité créative et artistique.